



21 DIALOGUES 21

De quel « âge » parlons-nous ?

ÂGE

[On peut relever] trois significations en partie distinctes du terme « âge » : l'âge civil ou chronologique dans le cas de la limite d'âge ; la position dans les étapes conventionnelles du parcours de vie, ou âge statutaire, dans le cas du « quatrième âge » ; les transformations physiologiques liées à l'avancée en âge, ou vieillissement corporel, dans le cas du discours « anti-âge ». Si ces trois dimensions peuvent être appréhendées de façon intriquée et simultanée dans l'évaluation que l'on fait de l'« âge » d'un individu, elles ne sont cependant pas toujours connues toutes trois, et lorsqu'elles le sont, ce n'est pas toujours avec le même degré de précision.